



**SDIS
TARN**
Sapeurs-Pompiers

**Organisation de l'opération
« Gestes qui sauvent »**

Date : février 2016

Rédacteur :
Madame Sandrine Subreville

Objet :

Planning des séances proposées par le SDIS 81 et démarches pour s'inscrire

Documents distribués ou annexés :

Planning des centres d'incendie et de secours et de l'état-major

Après les attentats de novembre 2015, de nombreux Français ont exprimé le souhait de connaître les gestes utiles pour sauver des vies. Pour répondre à cette demande, le ministère de l'Intérieur avec l'ensemble des acteurs du secours et en partenariat avec l'Education nationale, organise des séances d'initiation de 2 heures. Au cours de ces sessions gratuites, certains gestes qui sauvent seront enseignés : alerter les secours, masser, défibriller et traiter les hémorragies. Ces gestes peuvent être pratiqués lors d'accidents de la vie quotidienne ou de situations exceptionnelles comme les événements tragiques du 13 novembre 2015.

Dans ce cadre, le SDIS du Tarn réalisera ces séances dans l'ensemble des centres de secours et à l'Etat-major (*voir pièce jointe le planning*).

Pour permettre au plus grand nombre de s'inscrire, il a été choisi 2 axes :

- le site Internet du SDIS 81 : www.sdis81.fr
- le numéro de téléphone de l'accueil de l'état-major : 05 63 77 35 18

S'agissant du site Internet du SDIS 81, une carte « interactive » sera proposée, localisant l'ensemble des centres de secours. L'utilisateur choisit un centre de secours. A partir de ce choix, un renvoi est réalisé vers le site de planification Doodle. L'utilisateur choisit un créneau horaire et inscrit son identité.

La préfecture réalisera un renvoi depuis son site Internet vers le site Internet du SDIS 81.

S'agissant du téléphone de l'accueil de l'état-major , l'hôtesse d'accueil du SDIS du Tarn prendra en compte l'identité de la personne et réalisera elle-même l'inscription sur le site Internet du SDIS 81.

Le nombre de places n'est pas limité : chaque centre de secours adaptera la sollicitation du personnel sapeur-pompier en fonction du nombre d'inscrits.

Dans un premier temps, une cinquantaine de créneaux de 2h00 sont donc ouverts pour les tarnais et tarnaises sur l'ensemble du département au sein des 31 centres de secours et de l'état-major. En fonction du nombre d'inscrits, ce nombre est susceptible d'augmenter.

